

Communiqué de la coordination nationale #StopLoiSécuritéGlobale, dont la LDH est membre

La coordination nationale #StopLoiSécuritéGlobale appelle à la mobilisation ce samedi 30 janvier sur tout le territoire.

La section de Lille de la la LDH appelle dans ce cadre à rejoindre la manifestation de ce samedi à 14h, Porte de Paris à Lille.

Depuis novembre 2020, des centaines de milliers de personnes dans près de 200 villes se sont mobilisées contre la proposition de loi Sécurité globale. Le texte passera au Sénat mi-mars avant de revenir à l'Assemblée. Nous devons le faire tomber. C'est pourquoi nous appelons à de nouveaux rassemblements, partout en France, ce samedi 30 janvier.

Car avec cette proposition de loi viendrait tout un arsenal d'outils pour restreindre les libertés publiques et amplifier la répression : empêcher de filmer les pratiques policières, la surveillance généralisée par drone et par caméra-piéton, l'octroi de dangereux pouvoirs aux entreprises privées de sécurité...

Cette loi ne vient pas seule, elle est assortie de décisions du gouvernement facilitant le fichage des opinions politiques, religieuses ou syndicales, des comportements et habitudes de vie. Elle est accompagnée d'autres projets de loi liberticides comme celui « confortant le respect des principes de la République ». Elle préfigure une société étouffant les libertés, détruisant les espaces d'émancipation et de culture. Une société où nous serions toujours davantage soumis-es et sans réactions, malgré les injustices, malgré la crise écologique.

Nous sommes pleinement conscient-es de la pandémie et de la nécessité de règles sanitaires pour l'endiguer. Nous veillons à ce que ces règles s'appliquent lors de toutes nos mobilisations. Mais nous refusons que cette crise soit utilisée pour une atteinte disproportionnée aux libertés de manifester, d'exprimer, d'informer, de créer. Nous refusons que soient sacrifiés tous les espaces d'émancipation et de culture au seul profit des intérêts économiques. C'est pourquoi, au-delà des très nombreux collectifs militants déjà impliqués dans cette mobilisation, des artistes et mouvements du monde de culture la rejoignent.

En 2001 déjà, la loi sur la « Sécurité quotidienne » reniait, parmi d'autres articles liberticides, le caractère culturel des rassemblements festifs à dominante musical hors lieux aménagés et rattachait leur gestion au ministère de l'Intérieur. Depuis, un nombre sans cesse croissant de lois sécuritaires ont été votées, avec leur lot d'amalgames, d'exploitations de faits divers et d'états d'urgence perpétuels.

Par leurs formes d'organisation et d'interaction, les fêtes libres sont tout autant des lieux de création artistique que d'expérimentations sociales, économiques et écologiques. Tout comme les mobilisations populaires, elles font partie de ces rares espaces accessibles sans distinction de genre, d'origine ou de classe. Alors qu'aujourd'hui la culture et la jeunesse meurent à petit feu et que, lasses de toutes ces régressions et inquiètes pour leur avenir, elles descendent dans la rue, on ne leur en reconnaît même pas le droit. Même si nos gouvernant-es n'ont de cesse de se poser en grands défenseurs de la liberté d'expression, de la création culturelle, de l'intégration ou du destin de la jeunesse.

Bien évidemment, nous restons uni-es et déterminé-es face à cette tentative indécente d'affaiblir la contestation et d'empêcher toute convergence. Nos modes d'expression ne sont peut-être pas les mêmes, mais nous souffrons de la même urgence de défendre nos libertés. Nous éprouvons le désir commun d'un monde socialement juste et respectueux du vivant. En cela nous avons toujours œuvré dans le même sens, car comme le proclamait si justement le Conseil national de la Résistance : « Créer c'est résister. Résister c'est créer. »

Ensemble faisons tomber les textes liberticides en nous mobilisant massivement partout en France ce samedi 30 janvier !